

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE

1 jour

720 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

25 juin 2024

Les Zones d'Activité Economique (ZAE) sont au cœur des préoccupations des territoires notamment du fait des besoins de densification et du vieillissement d'une partie du parc. Or, très souvent les études menées invitent à des requalifications lourdes, difficilement compatibles avec les moyens des collectivités territoriales ou des opérateurs privés. Alors que faire ?

Une voie intermédiaire est possible : engager la régénération d'une ZAE en partant d'un diagnostic fin des motifs d'obsolescence et identifier les moyens à mettre en œuvre pour obtenir un effet de levier, y compris en termes d'insertion urbaine, tout en limitant les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Cette formation a pour objectif de vous accompagner dans la mise en œuvre de cette démarche.

Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires,
- Cabinets de conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique,
- Décideurs, développeurs économiques, aménageurs, élus.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la régénération des ZAE y compris dans un contexte urbain plus large
- Appréhender la notion d'obsolescence de ZAE
- Intégrer les enjeux liés aux transitions énergétiques, numériques, environnementales
- Identifier des pistes de régénération pouvant éviter une requalification complète.

Compétences visées

À l'issue de cette formation vous aurez acquis une base méthodologique permettant de mieux comprendre les raisons de l'obsolescence d'une ZAE, les voies et moyens pour réaliser un diagnostic sur votre territoire, les modalités d'action pour engager la régénération d'une ZAE.

Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de l'Institut Paris Region ainsi que sur des temps de partage de retours d'expériences. Elle alternera exposés théoriques, illustrations concrètes, témoignages d'animateurs/gestionnaires de lieux. Un atelier pédagogique de mise en pratique sera proposé en fin de formation.

Coordination de la session : Vincent GOLLAIN, économiste, directeur du département Economie et Hugo DELORT, chargé d'études économie, L'Institut Paris Region.

Niveau : Il n'y a aucun pré-requis.

L'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes.

Le dossier documentaire est inclus dans le prix. **Lieu :** L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

Inscription : Merci de renvoyer (avant le 18 juin 2024) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante :

formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes

Les « Essentiels » de L'Institut Paris Region, cycle de formations délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

25 JUIN 2024

9 H 00

OUVERTURE

INTRODUCTION. LES ZAE, DES ESPACES MÉCONNUS AU CŒUR DES DÉBATS POST – ZAN

- Vincent GOLLAIN, directeur du département Économie, L'Institut Paris Region
- Hugo DELORT, chargé d'études économiques, département Économie, L'Institut Paris Region

LES ZAE DANS LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE : IDENTIFICATION DES ENJEUX (ATELIER DE CO-CONSTRUCTION)

- Équipe de L'Institut Paris Region

10H30 PAUSE

L'INSERTION DES ZAE DANS LEUR ENVIRONNEMENT

- Aliénor HEIL SELIMANOVSKI, architecte urbaniste, DUAT, L'Institut Paris Region

L'OBSOLESCENCE DES ZAE, NOUVELLE PRIORITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

- Vincent GOLLAIN et Hugo DELORT, L'Institut Paris Region

12 H 00 : DÉJEUNER EN COMMUN

13H30

L'ENJEUX DES SERVICES ET DE LA CONVIVIALITÉ EN ZAE

- Vincent GOLLAIN, L'Institut Paris Region

ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUES ET ZAE

L'enjeu des trames et les ZAE,

- Marc BARRA, écologue, ARB ÎdF, département Biodiversité, L'Institut Paris Region

ENR et ZAE

- AREC ÎdF, département Énergie-Climat et Vincent GOLLAIN, L'Institut Paris Region

15H15 PAUSE

JEU SÉRIEUX : DESSINE-MOI LA ZAE DU FUTUR ?

Les participants seront amenés à travailler sur une ZAE fictive afin de définir ensemble des pistes de transformation de la ZAE.

17 H 10 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

17 H 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Responsable de formation	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



REPUBLICQUE FRANÇAISE



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

<input type="checkbox"/> A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité	
Accord pour la participation de :	
Intitulé de la formation :	
À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.	
Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :	
Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region) <input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

<input type="checkbox"/> B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



REPUBLICQUE FRANÇAISE